**Groupes sociaux, stratification et classes sociales.**

Tous les chercheurs s’accordent pour reconnaître la **stratification sociale**. C’est un système de **différenciation sociale.**

Il n’y a pas de société sur Terre n’étant pas basées sur **l’inégale distribution des ressources ou des positions**. Chaque société définit ses **inégalités** (ex : argent, sexe, âge…).

**Endogamie sociale**= « histoire » entre des gens d’un même milieu social.

. La société est fondée sur des **rapports sociaux entre les différents groupes sociaux**.

. En France, les différents groupes sont **hiérarchisés** les uns par rapport aux autres. Ils occupent des positions + ou – élevées sur une ou plusieurs échelles sociales.

. Etudier la **stratification sociale** = **analyser l’organisation de la société**, en terme de répartition des groupes, et les critères déterminants cette hiérarchisation.

C’est vouloir écrire et expliquer l’état des inégalités sociales entre ces groupes, comment elles sont faites, comment elles perdurent…

**Inégalité** = différence se traduisant en terme d’avantages et de désavantages et formant la hiérarchie. **Toutes les différences sociales ne sont pas des inégalités** alors que les inégalités sont basées sur les différences. On peut distinguer **plusieurs critères de hiérarchisation**.

Dans les sociétés modernes (occidentales), ces groupes ne sont pas totalement hermétiques. L’étude de la **circulation intergroupe** = étude de la mobilité sociale. Cette mobilité sociale va dans les deux sens : **déchéances sociales et progression**.

**A. Stratification et classes sociales.**

**I. La notion de classe sociale**

* **tradition marxiste**

Les classes sociales sont des **collectifs structurés** (≠ enchevêtrement d’individus λ) caractérisés par une **position spécifique** dans le système économique. Cette position est définie par la propriété ou non des moyens de production → rapports asymétriques aux moyens de production. Les **classes sociales sont donc marquées par un conflit.**

Elles ont une conscience collective de leur spécificité et de leurs intérêts convergents.

C’est une approche très exigeante. Le regard est **holiste** = raisonné sur la base du « tout » et réaliste car ***Marx* défend l’idée que les classes existent en tant que telles**.

* **tradition wébérienne**

Les classes sociales sont des **groupes d’individus semblables occupant la même position économique** (revenus) **et les mêmes accès aux biens**. Il existe aussi des groupes de statuts. Cela expliquerait que les **groupes dans les sociétés ne sont pas uniquement basés sur les revenus** (hiérarchie économique) mais sur une **hiérarchie symbolique** (honneur, valeur, type de vie, d’instruction).

Les **classes sont assez hétérogènes** car les gens ont le même revenu mais ils sont trop différents pour se mobiliser politiquement. On préfère donc utiliser la hiérarchie symbolique pour établir les classes sociales.

La perspective wébérienne est qualifiée **d’approche individualiste ou nominaliste** car les classes sociales correspondent à l’ensemble des individus que les chercheurs décident de rassembler. La catégorie n’existe pas en tant que telle, ce n’est qu’un découpage parmi d’autres.

Les classes sociales sont donc des **groupes aux frontières clairement limitées et définis par des intérêts communs**. Les individus partagent une même culture, identité (=image de soi pour les autres), sentiment d’appartenance… Ce sont des **acteurs collectifs** capables de se mobiliser.

L’identité de classes se décline en 3 modalités :

* **temporelle** : tendance du groupe à sa reproduction, sa permanence.
* **culturelle** : partage de références, symboles communs, modes de vie…
* **collective** : capacité à se prendre en charge et à défendre ses intérêts.

**II. Présentation des catégories socioprofessionnelles (SCP)**

L’objectif de **l’INSEE** est de classer l’ensemble de la population en un nombre restreint de catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale.

Les **CSP** **ne sont pas des classes sociales** car on regroupe des individus n’ayant que quelques points communs (revenu, patrimoine, profession et diplôme).

La **profession est le critère fondamental** de définition de ces nomenclatures.

La 1ère nomenclature des CSP, datant de 1954, regroupe 9 catégories :

* **0 : agriculteurs et exploitants**
* **1 : salariés agricoles**
* **2 : patrons industriels et commerciaux**
* **3 : professions libérales et cadres supérieurs**
* **4 : cadres moyens (instituts…)**
* **5 : employés**
* **6 : ouvriers**
* **7 : personnel de service**
* **8 : artistes, clergé, armée et police**

Cette nomenclature a été remaniée en 1982 :

* agriculteurs et exploitants
* artisans, commerçants, chefs d’entreprises (>10 salariés)
* cadres et professions intellectuelles supérieures
* professions intermédiaires (santé, clergé…)
* employés (police, administration…)
* ouvriers
* population inactive

Les **classes sociales sont très différentes des CSP :**

Les **classes sociales** sont un concept, un vaste ensemble, raisonné sur le type de relations intergroupes, le degré de conflictualité. Lecture très dynamique raisonnée sur une grande évolution historique. On **ne s’intéresse pas au point de vue individuel**.

Les **CSP** sont des unités statistiques constituées de groupes, donnant une image de la société (répartition des individus) sans dire la nature des relations.

🡺 on fait une **analyse nominaliste et stratificationiste** car on va agréger les individus en fonction de caractères particuliers (à un moment t).

Cependant, les CSP ont des limites :

* le **classement est souvent difficile** car certains individus sont entre 2 classes
* elles sont **arbitraires et artificielles**
* elles correspondent à la **position d’une personne à un moment donné**
* ces catégories ne sont **pas universelles**

Part des différentes CSP dans la population active :

Agriculteurs → 2,3% (6,4% en 1984)

Artisans … → 6%

Professions supérieurs → 12,6%

Professions intermédiaires → 19,9%

Employés → 29,9%

Ouvriers → 27,9% (31,5% en 1984)

**III. Les groupes sociaux dans la société française**

* **classes populaires** (~ monde ouvrier)

Origine : apparue tardivement (~1980)

Elle a toujours été très diversifiée, **très hétérogène**.   
En France, on a plusieurs catégories ouvrières : les **paysans ouvriers**, qui deviendront ouvriers à l’exode rural, et les **ouvriers de métier**, très qualifiés. C’est une classe laborieuse, dangereuse. Révolution ouvrière en 1848.

* **le monde des paysans**

Comment peut-on caractériser la société paysanne d’hier ?

Le 1er élément : **l’importance de l’enracinement** (village, appartenance à un terroir) : une inscription dans une vie locale forte.

2ème élément : **rites de sociabilité** très forts (ex : mariages arrangés)

Le monde rural était un monde assez légitimiste, il reconnaissait assez bien le partage du pouvoir (rapport à l’église, au notable) : les structures sociales sont très hiérarchisées.

En 1860 : population agricole = 26 millions ; 9,3 millions d’actifs dans le monde agricole. On assiste à une baisse due à l'exode rural à partir de 1914.   
1955 🡺 2,3 millions d'exploitations agricoles,   
en 2003 🡺 590 000   
2010 🡺 515 000  
**1955 🡺 population active agricole = 6,2 millions, soit 31% de l'emploi total en France.  
en 2000 🡺 population active agricole = 1,3 millions soit 4,8% de l'emploi total en France**Les causes de **l’exode rural** sont multiples : la **modernisation** (la mécanisation demande moins de main d’œuvre) et la **professionnalisation** du monde agricole (volonté politique de réduire le nombre de toutes petites exploitations), une **politique commune** en France et en Europe 🡺 seule profession en France décidée par des **décisions extra nationales**.  
**Paysans** = certaines pratiques du métier dans le cas d'une économie villageoise particulière.  
Mais il reste **du** **traditionnel** dans le travail d'agriculteur (succession père-fils).

Aujourd’hui, on observe les **limites de l’agriculture intensive** (boostée par l’Europe dans les années 70-80) et c’est aux agriculteurs d’en subir les conséquences et de devoir s’adapter.

Autre point, le **syndicalisme agricole est aujourd’hui en crise**, arcade politique qui influe, monde en disparition.

* **les classes moyennes (CM)**

🡺 désigne les ménages et les groupes sociaux qui n'appartiennent ni aux classes les moins favorisées ni aux classes supérieures = **entre** **les classes supérieures et moins favorisées**  
L'émergence au 19ème siècle des CM. Traditionnellement, ces classes portent **l'efficacité économique, la stabilité sociale** (forment des sécurités sociales, systèmes protecteurs, d'assurance) et des *dynamiques démocratiques* (en principe, ces classes sont très optimistes, très volontaristes) 🡺 classes qui **assurent à la paix sociale**.  
La situation actuelle des classes moyennes n’est pas terrible, phénomène d’érosion avec déliquescence.  
Leur **situation est problématique** **aujourd'hui**, pendant longtemps ce groupe a incarné la modernité, **l'idéal d'ascension sociale** (pour les enfants des milieux populaires), et un **filet de sécurité pour les enfants déchus de la bourgeoisie**

Aujourd’hui 🡺 **classe anxieuse**.   
Une classe moyenne anxieuse n’est-elle pas plus dangereuse qu’une classe ouvrière révolutionnaire ?

Il y a un risque certain de déclassement pour les enfants.   
Autre caractéristique : il y a un **surnombre de surdiplômés et pas assez de postes disponibles**. C’est la fin de l’état providence, avant l’état était un pourvoyeur de ressources.  
Facteurs de doute : salaires, risque de déclassement pour les enfants, le nombre croissant de candidats diplômés pour le nombre décroissant de postes, le fait que les villes deviennent inabordables (difficultés d'accès au logement...) et la crise de l'état providence.

Quels critères utiliser pour décrire **l’état de providence** ?

= état né à la fin de la seconde guerre mondiale.   
L’état se donne une nouvelle mission : mise en place de **politiques de soutien, d’aide** (ex : la sécurité sociale).  
 Volonté de l’état de nationaliser un certain nombre de missions de solidarité.  
**Les critères :**

- **critère subjectif** = **autoévaluation** : on demande aux individus la perception qu’ils ont de leur position sociale. Les **¾ des français pensent faire partie des CM**. On assiste à une **sous déclaration des individus appartenant aux classes supérieures** ; les **classes populaires ont tendance à se surclasser**. Le fait de revendiquer son appartenance à un groupe est de moins en moins important.

- **critère sociologique** en fonction des professions, valeurs et modes de vie. Les CM regroupent les professions intermédiaires, une partie des cadres supérieurs et les employés. CM 🡺 regroupent donc tous les individus présentant une certaine expertise ou un pouvoir organisateur moyen.

- **critère du mode de vie**. Les CM sont dotées de capitaux économiques, scolaires, culturels. Ce sont des personnes qui **accordent beaucoup d’importance à la mobilité sociale**. Ce sont plutôt des **groupes progressistes en termes de mentalité**, et accordant beaucoup d’importance à un idéal individuel 🡺 **humanisme individuel**. C’est un groupe identifiant son sort à celui de ses enfants. Attachement à une **idéologie du progrès**.

- **critère** **économique**. Les CM regroupent les personnes ayant un niveau s’approchant de la moyenne. Raisons du besoin d’un personnel de gestion et de contrôle plutôt que d’ouvriers : croissance et bureaucratisation des entreprises, la société française se désindustrialise au prix du tertiaire, croissance pendant les 30 glorieuses au profit de la providence, transformation techniques (automatisation, délocalisation, informatisation).

CM sont les acteurs de la **gentrification** **sociale** =  arrivants + aisés s'approprient un espace initialement occupé par des habitants ou usagers moins favorisés.  
Ils identifient leur sort à celui de leurs enfants. Peur de l'incertitude liée aux incertitudes du marché de l'emploi. Un **ascétisme** de la bonne volonté personnelle = discipline volontaire du corps et de l'esprit cherchant à tendre vers une perfection

Classe populaire : 37,1%

Classe moyenne intermédiaire (ex : instituteur, professeur de lycée) 23,5 % - 2524 à 2286€

Classe moyenne supérieure (ex : cadre supérieur, ingénieur) 8,3% - 2286 à 3429€ (salaire mensuel net)

Classe élitaire : 3,1% - 3429 à ….

Revenu médian : 1712€

**Conclusion III :**   
***Vivons nous dans une société de classes ?*** La France est à la fois **+ et – une société de classes** qu'il y a une quarantaine d'années.   
Pour répondre à cette question on doit avoir 3 faits en tête :   
- d'abord du côté des **classes populaires** on a une expansion en France du domaine du désavantage social;   
- du côté des **catégories supérieures** on s'aperçoit de + en + dans ces catégories la montée en puissance de nouvelles exigences (de l'excellence, de la compétence, du mérite...);   
- **pour les catégories + modestes/moyennes**, ce qui les résume "c'est nous qui payons pour tout le monde", on voit ressortir une tripartition de la conscience sociale c'est-à-dire qu'ils développent une vision bipolaire de la société mais plutôt triangulaire => ils **ont l'impression d'être sujets d'une double pression, venant du haut et venant du bas** (trop de chômeurs, les gens qui vivent du RSA...) => sentiment d'être lésés par les décisions du haut et les comportements du bas.  
🡺 La **France continue à être une société de classe moins structurée en classes qu'il y a 40 ans** car massification scolaire et les médias, mais sur un autre point on est **+ une société de classes qu'il y a 40 ans** => certaines **inégalités maintenues voire renforcées** (école, santé, espérance de vie), les **catégories populaires sont de + en + préoccupées par leur précarité**, de **+ en + de groupes sociaux qui refusent la mixité sociale** (par choix du quartier/résidence, de l'école...)

**VI. Stratification sociales et inégalités**

Il faut prendre en compte **l’ampleur des inégalités** (l’écart entre le haut et le bas augmente ou diminue ?) et **leur nature** (sur quoi portent-elles ?)

Les sociétés modernes sont structurées par de **nombreuses inégalités**.

**On ne voit que la différence riches/pauvres** mais il faut sortir de cette dichotomie en mettant de côté 2 erreurs :

* **Les inégalités ne se réduisent pas à des différences de salaires.**
* **Toutes les inégalités ne sont la conséquence des inégalités économiques.**

Le **salaire** est un revenu de travail perçu par un salarié, c'est-à-dire par un travailleur lié à l’employeur par un contrat de travail.

Le revenu est l’ensemble des sommes perçues, il n’y a donc **pas que les salaires dans un revenu**. On calcule le revenu par ménage alors que le salaire est attaché à une seule personne, sachant qu’un **ménage est l’ensemble des personnes vivant sous un même toit**.

Le **patrimoine est l’ensemble des biens possédés par le ménage** ; il peut être composé de biens immobiliers (terres, appartements, bâtiments de production), de valeurs mobilières (actions, obligations, placements financiers), de liquidités, d’objets d’art, de bijoux…   
Donc les **revenus sont des flux et le patrimoine est un stock**. Attention il ne faut pas croire que si on a de faibles revenus on a forcément un patrimoine faible.

**Aujourd’hui les inégalités de salaire sont importantes** mais ce sont aussi **les + faibles et les + stables**. Les inégalités de salaire dépendent du rapport entre employeur et employé.

En 2000, le salaire moyen des ouvriers et des employés était de 1200€, il était 2,5 fois plus petit que le salaire moyen des cadres (environ 3000€). Au 20ème siècle, les inégalités de salaire ont peu varié du côté haut de la hiérarchie, par contre les **inégalités entre les bas salaires et le salaire moyen se sont beaucoup réduites** (en partie grâce à la création du SMIG en 1968).

Les **inégalités économiques ne se réduisent plus aux inégalités de salaire**. Les inégalités entre les revenus ont un écart toujours plus fort que les inégalités de salaires. Les inégalités de revenus ont diminué au 19ème siècle mais depuis 1980, elles augmentent à cause du chômage.

Les **inégalités de patrimoine sont les plus élevées**. 20% de la population française ne possède aucun patrimoine.

Les inégalités économiques ne se réduisent plus, voire même elles accroissent.

La société valorise des différences qui ne sont pas du domaine de l’économie et renvoyant à des préférences sociales :

* **inégalités entre** ♂ **et** ♀ = **inégalités de genre**. La place des ♀ a été marquée pendant des siècles par une domination masculine. Elles se vivent en 1er lieu dans la sphère privée. Les ♀ **assument les 2/3 des taches domestiques**. Certaines se vivent à l’école : les ♀ **sont meilleures dans tous les domaines**. Elles sont souvent pénalisées alors qu’elles sont meilleures car elles sont notées moins difficile, les professeurs connaissent mieux le nom des garçons. Les filles sont du côté de la culture, de la superficialité. Elles **ont une ascension professionnelle moins rapide que les hommes**. **L’emploi et le salaire des** ♀ sont considérés comme un emploi et un salaire d’appoint donc **inférieurs aux** ♂**.** Cela est très pénalisant aujourd’hui pour les familles monoparentales où la ♀ garde les enfants.

De +, la **présence des femmes est faible dans les partis politiques**.

* **inégalités devant la mort** : on meurt + jeune quand on est ouvrier que quand on est cadre.
* **inégalités au niveau des origines sociales** : 80% des enfants de cadre ont un diplôme d’enseignement supérieur. Le diplôme n’est pas valorisé de la même façon sur le marché du travail selon l’origine sociale.

**Si les inégalités sont décroissantes, ce serait parce que la société est moins clivée :** **émergence d’une classe moyenne.**

Apparition de nouvelles inégalités dans tous les groupes : **clivages internes**.

* les inégalités se sont globalement réduites au 20ème siècle : **rapprochement des modes de vie**. Les **bas revenus ont augmenté + vite** **que les hauts** revenus : **hausse de la consommation.**

Rapprochement des modes de vie grâce au développement, après la 2nde guerre mondiale, de **l’état de providence** (=protection contre les aléas de la vie, surtout confort de vie lors de la retraite).

La **scolarité des enfants s’est prolongée**.

Homogénéisation sociale de la France.

* Ce qui a conduit à l’émergence d’une vaste classe moyenne. Les ouvriers travaillent de moins en moins avec le produit. Ce sont **de + en + des ouvriers de contrôle**.

Atténuation des inégalités du travail.

On a une **baisse des affrontements de classes** : les individus préfèrent défendre leur situation sociale plutôt que celle du groupe.

On a **moins de manifestation aujourd’hui qu’en 1970**.

On a des **éléments de culture commune** (ex : évènements sportifs).

Cependant on **peut craindre une remontée des inégalités** car les inégalités traditionnelles ne se réduisent plus, de **nouvelles inégalités apparaissent**, les inégalités de revenus, de patrimoine et de consommation ne diminuent plus.

L’accession aux biens culturels est vraiment sélective.

La scolarisation : les inégalités restent bien présentes → **hausse des inégalités** mais aujourd’hui elles se cumulent.

Les frontières entre les groupes deviennent floues.

Les inégalités ne structurent plus les groupes mais sont transformées en clivages intragroupes.

Ex : inégalités de salaires dans les groupes sont plus liées à l’histoire individuelle qu’au statut en termes de compétence dans la société collective.

Ex : inégalités apparaissent liées à la transformation du salariat. On a des clivages intragroupes sociaux à cause de contrats de travail.

Ex : inégalités transversales traversant tous les groupes sociaux (ex : âge).

Les **inégalités se transforment plutôt qu’elles ne disparaissent**, les frontières deviennent floues.

**Dans quelles mesures la position sociale des parents détermine-t-elle la position sociale des enfants ? → hérédité sociale ? mobilité sociale ?**

**B. Tel père, tel fils ? La mobilité sociale.**

Les individus doivent pouvoir **être en mesure de passer d’un groupe social à un autre**. Si on a des classes, tendant à se reproduire, il y aura des **résistances à la mobilité**.

**I. La mesure et la lecture des tables de mobilité sociale**

**Mobilité sociale** = étudier si oui ou non les individus circulent entre les groupes sociaux.

Mobilité **intragénérationnelle** (relativement faible) = mobilité d’un individu λ au cours de sa vie professionnelle.

**Mobilité intergénérationnelle** = mobilité sociale d’un individu par rapport à la position sociale de ses parents.

Pour mesurer la mobilité sociale, on utilise des **tables de mobilité sociale** produites par l’INSEE. On a deux types de tables :

* **Table de destinée** : renseignent sur ce que deviennent les fils issus d’un groupe socioprofessionnel donné. Elles se lisent en ligne.

On prend 100 pères agriculteurs et on regarde ce que deviennent leurs fils.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | G1 | G2 | G3 | total |
| 100 pères | G1 | 80 | 10 | 10 | 100 |
| G2 |  |  |  |  |
| G3 |  |  |  |  |

Génération

fils

Groupe de

pères

La diagonale correspond à l’immobilité sociale.

* **Table de recrutement** : renseignent sur la position sociale des pères composant un groupe socioprofessionnel.

On prend 100 jeunes agriculteurs et on regarde ce que sont leurs parents.

Limites de ces tables :

* Structure des positions sociales **pas toujours comparable d’une génération à l’autre**.
* Elles analysent la mobilité sociale passée mais **pour pouvoir comparer, il** **faut interroger des personnes qui sont au fait de leur carrière.**
* Elles donnent une **image partielle de la société** car elles ne prennent en compte que les hommes.

**II. L’évolution de la mobilité sociale.**

Que peut-on dire de la **mobilité intergénérationnelle** ?

La société française reste marquée par une **forte hérédité sociale** : transmission du milieu social du père vers le fils. On ne déroge pas au statut du père.

Il existe, cependant, une **certaine mobilité sociale inégale selon les CSP**. Il y a une certaine fluidité sociale. Si 53,3% des fils de cadres deviennent cadre ; 22,1% passent dans les professions intermédiaires et 6,6% deviennent ouvriers. Quand il y a mobilité sociale en France, elle se fait toujours entre les catégories sociales proches.

**catégories les + mobiles 🡺 ouvriers et professions intermédiaires**   
**catégories** **moins mobiles 🡺 cadres et agriculteurs**

La **porosité entre CSP reste faible**, plus faible même qu’il y a 30 ans (à cause du poids de l’école).

**III. Quels sont les facteurs de la mobilité sociale ?**

On a 2 tendances explicatives :

* Les **trajectoires** (de mobilité ou d’immobilité) sont **l’action de l’individu**
* Une grande partie de la mobilité ou de l’immobilité s’explique par un **changement de structure de la société**, modifiant la carte des placements dans la société.

Les facteurs de la mobilité sociale sont :

* **Rôle des structures économiques**, notamment l’évolution du panel d’emplois. La mobilité a supposé le développement de nouveaux emplois qualifiés de cadres, n’existant pas avant. La cohorte de fils de cadres ne suffisait pas, il a fallu aller chercher dans les professions intermédiaires. C’est une mobilité quasi obligatoire.
* **La famille** : lieu de socialisation fondamental transmettant des valeurs aux enfants. Elle transmet du patrimoine (économique et culturel) et des stratégies d’ascension sociale. L’éducation est aussi l’héritage d’un statut social et de capitaux, contribuant au maintien du statut.
* **L’école** : le diplôme devient le nouveau titre de noblesse permettant l’accès aux emplois. Il y a un **grand nombre d’exclus**.

***Est-ce que l’école est le lieu de l’égalité des chances ? Comment expliquer les inégalités ?*** On retrouve **2 grands principes :**

* ***Bourdieu*** défend l’idée que **l’école reproduit et légitime les inégalités sociales de départ.** Elle transmettrait une culture dominante (pas objective, universelle) proche de la culture des classes dominantes (supérieures). Les enfants de milieu populaires font une expérience d’acculture. **Elle exclurait les enfants amenant avec eux d’autres références culturelles.**
* ***Raymond Boudon*** défend le paradigme contraire : **l’école est innocente**. Pour lui les inégalités de réussite sont le résultat de stratégies (choix) familiales différentes.

Ex : une famille ouvrière peut se contenter d’un bac +2 pour son fils, lui permettant de monter dans l’échelle sociale à moindre coût. Contrairement, le fils d’un cadre peut risquer de faire un bac +5.

L’homme est rationnel et a des intérêts à défendre, il va là où il a des bénéfices à trouver.

***Faut-il nécessairement + de mobilité sociale ?***

La **mobilité sociale n’est pas toujours bien vécue par les individus** car une **société mobile est une société incertaine**. L’échec est souvent vécu sur le plan personnel, il est difficile à accepter. Une société + mobile n’est **pas forcément une société égalitaire**. Même si la mobilité sociale augmente, les **inégalités ne disparaissent pas mais se déplacent.**

**Savoir tout ce qui est sur les théories et les évolutions des changements sociaux !  
Pas d'évaluation sur les textes du TD mais ce qui sera vu en TD sur les connaissances pourront servir**